

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 49 (1913)

**Heft:** 1

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

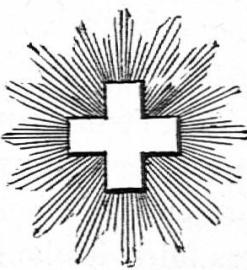
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLI<sup>e</sup> ANNÉE

N<sup>o</sup> 1.



LAUSANNE

4 Janvier 1913

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

---

SOMMAIRE : Scharrelmann. — Chronique scolaire : Vaud. Jura bernois. Neuchâtel. Belgique. — Bibliographie. — PARTIE PRATIQUE : Langue maternelle. Orthographe. — Cours complémentaires. — Le dessin libre.

---

*À tous ses abonnés, collaborateurs*

*et amis*

*l'Éducateur*  
*présente ses meilleures vœux*  
*pour l'année nouvelle.*



---

## SCHARRELmann

Voilà un nom bien connu, depuis quelques années, en Allemagne et dans la Suisse allemande, mais presque totalement ignoré dans la partie romande de notre pays. L'étude suivante a pour but de présenter aux lecteurs de *l'Éducateur* l'œuvre de Scharrelmann, en qui quelques admirateurs ont voulu voir un réformateur de la pédagogie actuelle. Nous constaterons bientôt qu'ils sont allés trop loin.

Qui est Scharrelmann ? Un maître primaire qui, après avoir parcouru le cycle habituel des études, a été placé à la tête d'une des très nombreuses classes élémentaires de la ville de Brême. Après s'être conformé, pendant quelques années, aux prescriptions du plan d'études et au programme que devait parcourir sa classe, il

fut profondément frappé de l'ennui que provoquait, chez lui et chez ses jeunes élèves, la manière d'enseigner habituelle. Celle-ci, « bonne tout au plus à former des machines », devait développer les caractères et des élèves faire des hommes ? Il se mit à réfléchir et à faire des essais avec sa classe, et c'est à ces recherches d'un homme sincère, ennemi juré de la routine, que nous devons des ouvrages tels que *Herzhafter Unterricht et der Weg zur Kraft*, qui sont les plus importants à consulter si l'on tient à se rendre compte de ce que veut leur auteur<sup>1</sup>. Dès la première page, ces livres plaisent et nous attirent de plus en plus ; nous les quittons avec regret quand nos occupations nous y obligent. C'est que Scharrelmann a le don très rare de poétiser toutes les matières, même les plus arides. C'est là sa principale qualité. On a dit de lui qu'il était un pédagogue poétisant ou un poète pédagogue. Ajoutez qu'il est idéaliste, qu'il combat avec vigueur la routine, qui a fait et fera encore tant de mal dans les écoles, qu'il écrit dans un style clair, précis, limpide, énergique, et vous comprendrez qu'à première vue il ait pu gagner un certain nombre de partisans.

Mais, à côté des qualités extérieures, il y a les idées, et, là, il faut distinguer : il y en a — et elles ne sont pas toutes nouvelles — que nous partageons entièrement ; mais il y en a aussi que nous devons condamner, quoiqu'elles soient exprimées avec sincérité et une grande force de conviction. Scharrelmann a en vue surtout l'enseignement tel qu'il se donne à Brême et en Allemagne ; les lecteurs feront facilement la part de ce qui peut s'appliquer aussi à nos écoles.

Les ouvrages cités contiennent des idées sur à peu près tous les sujets qui préoccupent les esprits de nos jours. Ils en renferment une telle quantité qu'il n'est pas possible de les analyser toutes ; je n'en prendrai que les principales.

Scharrelmann n'est pas tendre pour ce qui se fait actuellement ; il condamne à peu près tout et trouve partout à critiquer.

Tout d'abord il en veut aux plans d'études ; ils sont construits avec une logique rigoureuse ; « Du simple au composé, du facile

<sup>1</sup> Ils contiennent des études, des esquisses, de petits tableaux de la vie de tous les jours, des leçons, des préparations, etc.

au difficile ». Avec une conséquence de fer, ces principes sont appliqués partout. Le plan d'études du dessin, par exemple, est scientifique. Mais est-il adapté aux élèves ? Absolument pas et c'est pourquoi ils aiment si peu à dessiner.

Les corrections sont le moyen le plus sûr qui mène à la pédanterie. « Nous sommes trop habitués à critiquer » ; les corrections sont devenues pour nous une véritable manie. « Ne corrige pas consciencieusement la moindre petite faute, néglige tout ce qui est du détail. » Notre auteur va même jusqu'à dire : « Quiconque est fidèle dans les petites choses, le sera aussi dans les grandes ! Ne crois pas cela ! Pour l'amour de Dieu, ne le crois pas. C'est un mensonge honteux d'un bout à l'autre. Quiconque est fidèle dans les petites choses ne l'est que dans celles-ci ! »

Habiter les enfants à l'ordre et à la propreté est une autre hérésie. Au lieu de les élever dans ce sens, nous exigeons tout simplement les deux choses à la fois. Dès la première leçon, le cahier de dessin et celui d'écriture *doivent* être propres et bien tenus. « Supposer comme étant déjà atteint un but auquel l'éducation doit tendre, qu'il faut avoir l'esprit borné pour en arriver là. »

Notre enseignement qui « prive l'enfant des huit plus belles années de sa vie », n'a en vue que des résultats que l'on peut indiquer par des chiffres (c'est toujours Scharrelmann qui parle). C'est pourquoi l'enfant doit être examiné dans toutes les branches. On se moque du savoir qui ne peut pas être contrôlé. « Est-ce l'intérêt pour les sciences naturelles qui nous a enlevé le sens de la vie calme et intérieure ? Nous sommes devenus des hommes de surface ! »

Après avoir critiqué les leçons-types, contenues dans quelques manuels en usage, Scharrelmann s'en prend aussi aux méthodes actuellement en vigueur, « qui cherchent à faire dire aux enfants des choses qu'ils ne possèdent pas et qui sont obligées de cacher dans les questions du maître les réponses des élèves ».

D'après lui, l'enseignement des sciences naturelles ne réussit qu'à éloigner l'enfant de la nature ; celui de la langue maternelle a pour objet principal d'expliquer les morceaux de prose et de poé-

sie jusqu'à ce que les sentiments esthétiques et poétiques, qu'ils devaient éveiller, « s'en aillent au diable ».

Les livres de lecture en usage dans les écoles ne lui plaisent guère. Aucune amélioration ne sera possible avant qu'on ait déclaré une guerre à mort aux fables de Hey, en particulier. Il les déteste tout particulièrement et dit qu'elles se ressemblent comme un soulier à un autre, « c'est de l'ouvrage de fabrique ». Cependant, en attendant, il faut tirer parti des livres de lecture en usage. Voici comment procède Scharrelmann : 1. Un mot qui a frappé les élèves devient le titre d'un nouveau récit ou d'une composition. 2. S'agit-il d'un morceau difficile à comprendre, il fait une introduction détaillée à la suite de laquelle le morceau de lecture est facilement compris. 3. On continue le morceau ; chaque enfant doit être à même de fournir une suite. 4. Nous inventons ensemble des histoires semblables. 5. Je change de supposition et toute la classe doit construire le récit. Pour tout cela, notre auteur fournit des exemples qui sont parmi les meilleures productions de ce genre.

Il serait bon, à coup sûr, que chaque maître possède une part de l'énorme facilité qu'a Scharrelmann de mettre à la portée des élèves les matières les plus arides. Nul doute qu'il éveille ainsi une grande joie au travail. Et c'est là précisément ce qu'il recherche le plus. En opposition avec les méthodes actuelles « qui assignent aux maîtres deux activités principales : enseigner et exercer », il veut que l'enseignement soit productif ; le maître doit produire et les enfants doivent en faire autant, sans cesse, dans chaque leçon. Donc toujours de nouvelles histoires, de nouveaux récits, de nouveaux dessins. Ce qui est essentiel pour lui, c'est de faire naître et développer des idées et des notions, et de les mettre en rapport les unes avec les autres. Il faut présenter aux enfants les matières de telle manière qu'ils les saisissent dans leur essence, qu'ils les vivent joyeusement, qu'ils gagnent des idées et que soit éveillée leur joie de travailler, d'observer, de mesurer, de dessiner, de raconter et d'écrire. Ce sont là les idées principales de Scharrelmann en ce qui concerne la manière d'enseigner. Peut-être oublie-t-il que les idées et les opinions, pour avoir de la valeur,

doivent être le résultat d'une activité intellectuelle graduée, qui commence par l'intuition, se continue par de nombreuses comparaisons, des associations, pour aboutir, en s'élevant petit à petit, à des vérités d'une valeur générale. *(A suivre).*

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**VAUD. Ecoles normales.** — La cérémonie dite « de fin d'année » a eu lieu le samedi 21 décembre. On y a entendu des productions musicales des élèves des diverses sections de l'école, sous la direction de MM. Charles Troyon et Henri Gerber. Après une allocution de M. le pasteur Meylan, M. le directeur Guex a donné connaissance du résultat des travaux de concours présentés en 1912. Ont obtenu des prix ou des accessits :

*Histoire biblique* : Eugène Bachelard, accessit 22 fr. *Pédagogie* : Paul Michoud, prix 40 fr. ; Paul Rousseil, P. 45 fr. ; Robert Monod, P. 35 fr. *Français* : Louis Gillabert, A. 30 fr. ; Jules Guignard, A. 35 fr. ; André Mayor, A. 30 fr. ; Paul Rousseil, P. 50 fr. ; Victor Grobety, A. 25 fr.

*Mathématiques*. Jules Addor, P. 35 fr. ; Jules Burdet, P. 35 fr. ; André Mayor, A. 25 fr. ; Adolphe Auberson, P. 30 fr. ; Georges Gander, A. 25 fr. ; Marcel Soavi, P. 30 fr. ; Emile Crausaz, P. 25 fr. ; Charles Emery, P. 30 fr. ; Jules Addor, P. 35 fr. ; Louis Coulon, P. 40 fr. ; Georges Gander, P. 35 fr. ; Marcel Soavi, P. 35 fr. ; René Corbaz, P. 40 fr. ; Marcel Gardel, P. 45 fr. ; René Corbaz, P. 35 fr. ; Marcel Gardel, P. 50 fr.

*Allemand* : Armand Dupuis, A. 10 fr. *Histoire et géographie* : Jules Rochat, P. 25 fr. ; Jules Guignard, P. 45 fr. ; W. Henchoz, P. 45 fr. ; Maurice Bérard, P. 42 fr. ; Jean Courvoisier, P. 48 fr. *Sciences naturelles* : René Corbaz, A. 20 fr. ; Fernand Chabloz, P. 35 fr. ; Georges Gander, P. 30 fr.

*Dessin* : Marcel Dorier, P. 50 fr. ; Jules Pithon, P. 25 fr. ; Pierre Ruedi, P. 35 fr. ; Richard Berger, P. 50 fr. *Calligraphie* : Emile Filliettaz, P. 45 fr. ; Charles Marguerat, A. 10 fr. *Musique instrumentale* : Marcel Gardel, P. 45 fr. ; Louis Metzner, A. 22 fr.

\*\*\* **La municipalité propose !...** — A Henniez, la municipalité, dans un récent préavis, avait proposé d'accorder une augmentation de 100 fr. au corps enseignant. Le conseil n'a pas jugé à propos de ratifier cette proposition et l'a refusée, sous prétexte d'une charge excessive du budget. Pourtant, la « pite de la veuve », eût fait doublement plaisir. A. D.

\*\*\* **Rendons à César !...** — Dernièrement, nous avons parlé d'augmentations accordées au corps enseignant de la commune de Baulmes ; à cet effet, nous nous étions permis quelques réserves. Il convient, pour être juste, de dire que la municipalité est revenue sur sa décision et a accordé une augmentation de 80 fr. à la maîtresse d'ouvrage, augmentation primitivement fixée à 50 fr. Cette bonne décision a été prise à l'unanimité. A. D.

\*\*\* **Un trentenaire.** — Notre collègue, M. Colomb, instituteur à Forel, vient de fêter sa trentième année d'enseignement. Les autorités ont organisé une petite fête familière en son honneur et lui ont remis un témoignage de reconnaissance pour les services rendus. Nous présentons nos félicitations et nos meilleurs vœux à ce dévoué collègue et nous lui souhaitons de pouvoir continuer vaillamment sa tâche.

A. D.

\*\*\* **Mutualités scolaires.** — Quelques nouvelles sections viennent de se fonder : Bière, Chavannes-le-Veyron, Burtigny. Nous sommes heureux de constater le mouvement ascendant de ces utiles institutions; il ne peut être qu'un bienfait pour le pays.

\*\*\* **Augmentations de traitement.** — Le mouvement réjouissant continue, en dépit des prévisions des plus pessimistes. Aux trente-deux communes mentionnées dans le dernier bulletin de la S. P. V., il y a lieu d'en ajouter de nouvelles, ayant accordé une augmentation à leur personnel enseignant. Les voici : Savigny, 100 fr. à l'instituteur et 70 fr. à l'institutrice; Corcelles près Payerne, 100 fr. et 50 fr.; Payerne, 100 fr. aux instituteurs, au nombre de sept, 50 fr. aux neuf institutrices, 100 fr. aux deux maîtresses d'ouvrages et 50 et 80 fr. aux deux maîtresses de l'école enfantine; Rossinières, une nouvelle augmentation de 100 fr. à l'instituteur, M. Perrenoud, une première de 100 fr. à M. Burnier, à la Tine, et une de 100 fr. à Mlle Galley, institutrice au dit lieu; Granges près Payerne, 100 fr. à chacun des membres du corps enseignant (deux instituteurs et trois institutrices); Marchissy, 100 et 50 fr.; Féchy, idem; Sedeilles, 100 fr. à l'instituteur; Brenles, 100 et 50 fr.; Le Chenit, 50 fr. aux institutrices; Aubonne, augmentations périodiques.

Nous savons d'autre part que la question des augmentations est à l'étude dans plusieurs autres localités, et qu'elle ne peut tarder d'avoir une heureuse solution. Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer, mais de se réjouir, au contraire, et de remercier une fois encore toutes les autorités bien disposées en faveur du corps enseignant primaire.

A. D.

**JURA BERNOIS.** — **Synode scolaire bernois.** — Il s'est réuni le 7 décembre, dans la salle du Grand Conseil, à Berne. La question principale à l'étude était celle de la protection de l'enfance, introduite par MM. Mühlthaler, instituteur à Berne, et Bürki, inspecteur scolaire à Oberbalm. La discussion des rapports a été utilisée par MM. Grimm, conseiller national, Dr Schneider, directeur d'école normale, Dr Rikli, médecin, Roth, pasteur, Graf, professeur, etc. L'assemblée a adopté les conclusions suivantes :

1. Le succès de l'école dépend essentiellement du milieu dans lequel l'enfant reçoit son éducation.
2. L'influence éducative d'un grand nombre de familles est entravée dans une forte mesure par les conditions économiques actuelles. En conséquence, il est urgent, pour couper la racine du mal, de réformer l'organisation sociale et de créer des institutions destinées à seconder la famille dans l'éducation des enfants.
3. La protection de l'enfant est du ressort de la société en général; toutefois, elle doit être considérée aussi comme une fonction accessoire et nécessaire du corps enseignant, qui est particulièrement bien placé pour exercer son activité

pédagogique dans ce domaine, de concert avec d'autres classes de la société.

4. Afin que le corps enseignant soit à même de travailler avec fruit pour la protection de l'enfance, il recevra dans les écoles normales l'enseignement nécessaire concernant la pédagogie sociale.

5. En outre, on organisera des cours d'instruction pour la formation de directeurs de cours et de conférenciers itinérants traitant spécialement de la protection de l'enfance.

6. La protection de l'enfance intéresse les campagnes aussi bien que les villes. Il y a lieu d'y vouer partout la plus grande attention.

7. Afin de donner une plus grande extension à l'institution, la Direction de l'instruction publique est invitée à s'entendre avec le bureau du Synode scolaire, et avec le comité de la Société cantonale pour la protection de la femme et de l'enfant, dans le but de créer un office cantonal central et de provoquer, dans les communes, la fondation de sociétés pour la protection de l'enfance.

8. Ces sociétés auront le mandat spécial d'intervenir en temps utile ou de réclamer l'intervention des organes officiels dans les cas où les enfants seraient exposés à des dangers au point de vue physique, intellectuel et moral.

Les rapports de MM. Mühlethaler et Bürki seront imprimés.

M. Schenk, directeur des écoles de Berne, a présenté un projet de statuts pour les écoles complémentaires de filles. M. Rufer, maître secondaire à Nidau, a entretenu l'assemblée d'une révision du manuel d'histoire biblique. A l'imprévu, M. le professeur Dr Graf a demandé d'appliquer aux maîtresses d'ouvrages les dispositions légales qui prévoient pour ces fonctionnaires l'entrée dans la Caisse des retraites du corps enseignant. Le Directeur de l'instruction publique, M. Lohner, a déclaré qu'un projet de décret était déposé et qu'il n'y avait qu'à en attendre la discussion.

**NEUCHATEL. — Pour les futures recrues.** — Les Commissions scolaires ont reçu du Département de l'Instruction publique un *Guide pour les examens pédagogiques lors du recrutement*. Ce guide contient pas mal de renseignements utiles qui ont bien leur importance. La composition doit, dit-il, occuper la première place. La recrue dispose pour la rédaction de son travail d'un temps suffisant pour le faire avec calme et de manière réfléchie. Son travail écrit sera donc aisément à contrôler justement. On donnera donc la note de la composition avant la note de lecture. Dans cette dernière branche, le jeune homme ne garde pas toujours son calme et la manière dont il fait le compte rendu de ce qu'il vient de lire est d'une grande importance pour l'appréciation de ce qu'il lit.

Ce guide réclame en outre avec beaucoup de raison que les sujets de composition, de calcul écrit et oral, soient présentés d'une manière simple et claire après avoir été tirés du milieu dans lequel vivent les jeunes gens. On évitera les détails, les subtilités, les définitions dans l'examen des connaissances civiques et on s'en tiendra aux connaissances populaires que tout jeune homme normalement doué doit posséder.

Ce guide enfin décrit quelques examens types pour montrer la valeur des notes à accorder.

**Pour les examens de sortie de l'école primaire.** — A la fin de chaque

année scolaire, nos élèves arrivant à ce moment-là au terme de leur scolarité, doivent se présenter à un examen obligatoire de sortie. Il y a quelques années, on y astreignait les élèves de V<sup>me</sup>, de VI<sup>me</sup> et de VII<sup>me</sup> années, en leur imposant à tous les mêmes épreuves. C'était parfaitement injuste et inutile. Or, il est certain que désormais, et dès le prochain examen de sortie, les élèves de V<sup>me</sup> année auront des « épreuves spéciales ». Voilà qui comblera les vœux des membres du corps enseignant qui enseignent en V<sup>me</sup> année. Il est bien entendu aussi que ces élèves-là ne pourront recevoir le certificat d'études.

L. Q.

BELGIQUE. — Il vient de se fonder, avec siège à Ostende, un *Bureau international des Ecoles nouvelles*. Directeur pour la Suisse : Ad. Ferrière, privat-docent à l'Université, professeur d'éducation morale à l'Ecole des Sciences de l'Education (Institut J.-J. Rousseau), président pour la Suisse romande du Bureau international de Documentation éducative.

Le *Bureau international des Ecoles nouvelles* a pour but d'établir des rapports d'entr'aide scientifique entre les différentes Ecoles nouvelles, de centraliser les documents qui les concernent et de mettre en valeur les expériences psychologiques faites dans les laboratoires.

Organe officiel : *Minerva*, rue de la Liberté, 17, Ostende. Dir. Edw. Peeters.

---

#### BIBLIOGRAPHIE

---

Dr Ad. Bürri : *Sinner de Ballaigues*. — Chez A. Francke, éditeur, Berne. Prix 5 francs.

Sous ce titre, nous venons de faire plus intime connaissance avec le patricien bernois éclairé que fut Johann-Rudolf Sinner, qui devint seigneur de Ballaigues par son mariage avec Louise-Emilie de Gingins. Loué par les uns pour son érudition et son esprit, presque calomnié par d'autres, qui raillaient son style en français et allaient jusqu'à le traiter d'ours mal léché, ce personnage apparaît aujourd'hui sous son vrai jour. Il fut pendant 26 ans bibliothécaire à Berne, puis bailli de Cerlier. De tous ses ouvrages historiques, littéraires, archéologiques ou géographiques, le plus important fut son *Voyage dans la Suisse occidentale*, précieux surtout par sa riche documentation. Grâce à M. le Dr Ad. Bürri, nous apprenons aussi qu'il ne fut pas préféré, par pur favoritisme, à Samuel Henzi pour le poste de bibliothécaire, comme on l'avait prétendu. Le traitement servi par les Deux-Cents au titulaire de cette fonction n'avait au reste rien de reluisant : 30 thalers, dix mesures d'épeautre et un tonneau de bon vin de la Côte. Il n'y avait pas là de quoi pousser même un homme évincé à tenter une révolution, d'autant plus que le bibliothécaire devait fournir une caution de 1000 thalers pour obtenir la charge.

D'une lecture attrayante et facile, le livre de M. le Dr A. Bürri rendra service à tous ceux qui cherchent à acquérir sur le régime aristocratique bernois des connaissances précises et solidement établies. Nous le recommandons vivement aux lecteurs de l'*Educateur*.

P. D.

## PARTIE PRATIQUE

### LANGUE MATERNELLE

#### Le petit maraudeur (*Suite*).

##### VI. PETITS EXERCICES DE STYLE

1. **Le pêcher.** On cultive le pêcher dans les vignes et les jardins. Ses feuilles sont oblongues. Ses fleurs roses s'épanouissent dès les premiers beaux jours. Son fruit mûrit à la fin de l'été. La pêche renferme un noyau rugueux. Sa chair est délicate et succulente.

VOCABULAIRE : Oblong (plus long que large), rugueux (qui présente des aspérités à sa surface), succulent (beaucoup de suc, de saveur).

PLAN : Où cultive-t-on le pêcher ? Comment sont ses feuilles ? Quand ses fleurs apparaissent-elles ? Quand son fruit mûrit-il ? Que renferme la pêche ? Comment est sa chair ?

2. **L'amandier** ressemble au pêcher. C'est un arbre peu élevé. Il fleurit en mars ou avril. Son fruit est contenu dans une coque recouverte d'une écaille. Son bois dur et coloré se poli bien.

L'amande est riche en matières grasses. Elle est utilisée dans la fabrication de certains chocolats, de dragées, d'huile et de savons de toilette.

VOCABULAIRE : Mars, avril, la coque, l'écaille, la fabrication, le chocolat, les dragées, l'huile, les matières grasses ; — dur, coloré ; certain.

3. **L'orange** est un fruit des pays chauds. Elle est de forme sphérique. Sa pelure est d'un jaune doré à l'extérieur et blanche à l'intérieur. Sa chair est divisée en tranches qui contiennent chacune un ou deux pépins.

L'orange est un fruit très sain. Elle est rafraîchissante. On la consomme généralement crue. On en fait des gelées, des compotes, des sirops, des glaces.

VOCABULAIRE : Sphérique (rond comme une boule), l'extérieur, l'intérieur, les tranches, le sirop, des glaces, sain (bon pour la santé), cru, rafraîchissant (frais),

4. **Le coing** est un fruit à pépins. Il ressemble à la poire. Sa peau, de couleur jaune est légèrement cotonneuse. On en confectionne des gelées, des confitures. L'arbre qui le produit est le cognassier.

VOCABULAIRE : Coing, cognassier, pépin, — cotonneux.

##### VII. RÉCITATION : La bonbonnière.

A la discréteion de ses petits enfants,  
Sur la table une bonne mère  
Avait laissé sa bonbonnière.  
Doit-on ainsi tenter les gens ?  
L'un d'eux y puise sans scrupule ;  
Le bambin croque à belles dents ;  
Mais que prend-il ? Une pilule.  
Bientôt un petit mal au cœur...  
Le larcin est clair... tout l'annonce.  
Le lit, la diète, la semonce  
Vont punir le petit voleur.

DUTREMBLAY.

**LES MOTS DIFFICILES** : Une bonbonnière (petite boîte à bonbons), les gens, **sans scrupule** (sans vergogne, sans honte), le **bambin**, la bambine, la pilule (médicament en forme de petite boule), le mal, les **maux**, le **cœur**, le larcin (le vol), la diète (abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie), la **semonce** (reproches, réprimande).

**QUESTIONNAIRE** : Qu'est-ce qu'une bonbonnière ? Où une mère avait-elle laissé sa bonbonnière ? Que fit un de ses enfants ? Que voulait-il prendre ? Comment fut-il puni ? Qu'est-ce que la gourmandise ? Que pensez-vous d'un petit garçon qui commet un vol pour satisfaire ses désirs ?

A. REGAMEY.

### ORTHOGRAPHIE

#### *Degré intermédiaire.*

##### **A Zinal.**

Au-delà d'une pelouse en pente douce, au bord du chemin, s'élève une chapelle, une petite chapelle blanche. Sous l'effort du temps, son petit clocher se disloque et penche, la croix s'incline et va bientôt tomber. Quelques chalets sont groupés tout autour ; un plus grand nombre sont échelonnés le long du chemin, au milieu des grands prés verts. La plupart ne sont que des granges, rongées des mousses, vermoulues et noircies, où l'on serre un peu de foin en hiver. Les meilleures ont une ou deux fenêtres et peuvent abriter une famille.

*(Souvenirs d'un alpiniste.)*

EMILE JAVELLE.

**VOCABULAIRE.** Zinal, au-delà, la pelouse, la chapelle, l'effort, se disloquer, s'incliner, échelonné, la plupart, la mousse, vermoulu, abriter.

*Orthographe d'usage.* (Variations de la lettre finale). *L'effort*, le sort, le port, le ressort, fort, mort, le tort. — *L'essor*, le cor, l'or. — *Le bord*, le nord, il mord. — *Le mors*, le corps, retors. — *Le porc*. — (Mots commençant par la syllabe *dis*). *Se disloquer*, se disjoindre, disparaître, disséminer, dissuader, dissoudre. — *Echelonné*, échelonner, l'échelon, l'échelle. — (Mots qui prennent deux *s*). *La mousse*, le mousse, la housse, rousse. — (Mots qui prennent *c*), *Douce*, le pouce. — (Mots originaires de *ver*). *Vermoulu*, la vermine, vermineux. le vermisséau, vermoulé, la vermouiture.

Ajoutez dix verbes qui comme *abriter* se terminent par *er*.

**GRAMMAIRE.** *La proposition simple* : étude du verbe être. — Faire trouver le verbe *être* de chaque proposition simple qui le contient. Pour trouver le verbe, on cherche le mot qui exprime l'état ou l'action. Exemple : « Quelques chalets sont groupés tout autour, » *sont* est le verbe parce qu'il exprime l'état du sujet. Tous les verbes *être* seront soulignés d'un trait et l'élève trouvera encore dix propositions semblables dont il soulignera également les verbes.

*Conjugaison du verbe être.* Conjuguer oralement et par écrit le verbe *être* aux temps simples de l'indicatif.

#### *Degré supérieur.*

##### **La prairie.**

La longue prairie montait doucement, suivait la courbe de la forêt, dévalait la pente de l'autre côté de la colline, au delà d'un alizier, découpé en plein ciel. L'aube était claire. Aucun rayon ne touchait encore l'alizier, ni les chênes qui

veillaient à la lisière du bois. Mais l'herbe avait senti le jour. Une vie prodigieuse et muette la soulevait. Les boutons d'or, groupés en larges taches, étendaient leurs pétales que l'ombre avait redressés ; les pissenlits épanouissaient le faisceau de leurs épées jaunes ; les marguerites, que la nuit ne ferme point, tournaient toutes la tête vers le soleil qui allait venir ; un souffle chaud exaltait dans les graines innombrables, dans les épis, dans les grappes et les hélices, dans les ombelles et les cosses, l'huile parfumée qui enveloppe le germe. Le vent léger, courant comme sur une mer calme, se poudrait de pollen, et s'imprégnait du goût de la sève.

(*Le blé qui lève*).

RENÉ BAZIN.

**VOCABULAIRE.** Dévaler, l'alizier, la lisière, prodigieux, le pétales, redressé, le pissenlit, épanouir, le faisceau, exalter, innombrable, l'hélice, l'ombelle, la crosse, le pollen, s'imprégnier.

*Exercice d'étymologie.* Pour cette dictée, comme pour les suivantes, le maître choisira une liste de mots dont les élèves chercheront l'origine.

*Préfixe re* (marque la répétition ainsi que ses composés *red*, *ré*, *r*). Redresser, rebâtir, reconnaître, recourir, refendre, remonter, repasser, relire, réformer, rhabiller, ravoir.

*Préfixe in* (indique la tendance vers un but, la négation, la privation ; composés *im*, *en*, *em*, *il*, *ir*). Innommable, injuste, inaccessible, incolore, impossible, imprenable, immobile, immortel, enterrer, embourber, embellir, emballer, illisible, illégal, irréalisable.

*Familles de mots* : *Long*, longueur, longévité, longanimité, longtemps, longement, longitude, longue-vue, allonger. — *Aube*, aubade, aubépine. — *Jour*, journée, journellement, journalier, journal, journalisme, journaliste, aujourd'hui ajourner, ajourer. — *Vent*, venter, ventilateur, ventilation, ventouse, ventose, éventer, éventail, évent.

**GRAMMAIRE.** *Etude de la proposition principale.* Chercher toutes les propositions principales de la dictée en indiquant leurs termes essentiels : sujets, verbes, compléments directs, indirects et circonstanciels. Faire trouver aux élèves la différence qu'il y a entre la proposition indépendante et la principale : *la principale a sous sa dépendance une ou plusieurs subordonnées*.

*Permutations du verbe.* Copier la dictée en mettant les verbes au passé indéfini et en soulignant les propositions principales. PAUL CHAPUIS.

### Le jour de l'an en famille.

Il est si bon de se sentir aimé, d'entendre à côté de soi le pas régulier de ses compagnons de route et de se dire : Ils sont là, tous, nos coeurs battent à l'unisson, et une fois par an, lorsque la grande horloge sonne le 1<sup>er</sup> janvier, de s'asseoir ensemble au bord de la route, les yeux fixés sur le chemin poussiéreux, inconnu, qui se perd à l'horizon, et de se dire en s'embrassant : « Nous nous aimons toujours, mes enfants chéris, vous comptez sur moi et je compte sur vous : ayons confiance et marchons droit ! »

....Le potage fume, et ma mère, après avoir promené autour de la table son regard souriant, plonge la cuiller dans la soupière.

Ma foi ! vive la table de famille, où s'assoient ceux qu'on aime, où l'on risque

au dessert un coude sur la nappe, où l'on retrouve à trente ans le vin de son baptême !

GUSTAVE DROZ.

RÉDACTION. Ecrivez à un petit ami (ou à une petite amie) pour lui dire ce que vous avez fait pour embellir et orner le logis familial, à l'occasion de Noël ou du jour de l'an.

#### COURS COMPLÉMENTAIRES

##### 6<sup>me</sup> semaine. — Mercredi.

GÉOGRAPHIE. Compte rendu : *Canton de Fribourg*. (Voir « Guide pour les examens pédagogiques », page 17.)

HISTOIRE. *Première guerre de Villmergen*. La tension était toujours grande entre les réformés et les catholiques : l'incident d'Arth fut le prétexte d'une nouvelle prise d'armes. Encore une fois, les réformés manquent de cohésion et sont battus, pour le plus grand préjudice de leur cause (1656, trois ans après la guerre des paysans).

Pendant qu'on parle de luttes religieuses, rappeler le *massacre de la St.-Barthélémy* (1572), la mort de Coligny, ancêtre de la reine de Hollande, et signaler la *révocation de l'Edit de Nantes* (1685).

*Seconde guerre de Villmergen*. Les Bernois sont gens tenaces. La défaite de 1656 leur pesait et, s'ils prirent la défense des réformés du Toggenbourg, ce fut avant tout pour réparer la brèche faite à leur honneur militaire. Grâce aux meilleures dispositions prises, ils furent victorieux près du même village de Villmergen, en 1712. Vandois et Genevois ont une part dans le succès de cette journée.

Entre les deux guerres de Villmergen, la seigneurie de Neuchâtel s'était donné un nouveau chef en la personne de Frédéric III, roi de Prusse. « Il est trop loin pour nous opprimer, et assez fort pour nous protéger », disaient alors les Neuchâtelois.

RÉDACTION. Pour qu'une description soit intéressante, elle doit mettre en relief les particularités de l'objet, et ne pas s'étendre sur les caractères communs à tous les objets du même genre.

*Notre église*. Plan : 1. Situation. 2. Structure, surtout dans ce qu'elle offre d'original. 3. Solitaire pendant les jours de travail, elle s'anime le dimanche matin ; les cloches sonnent, son toit fume si c'est en hiver, ses portes s'ouvrent pour recevoir les fidèles. 4. Impressions que l'on y reçoit ; souvenirs qui y restent attachés. 5. S'il y a lieu, parler de son histoire, de la dernière restauration qu'elle a subie, etc. (Sujet analogue : *Notre maison d'école*.)

INSTRUCTION CIVIQUE. *Autorités fédérales*. Une seule autorité, la Diète, régissait l'ancienne Confédération. En fait, la législation fédérale n'existe pas, et tous les domaines de l'administration appartenait aux cantons. En cas de litige entre états confédérés, la Diète s'érigait en cour de justice ou bien désignait des arbitres. C'était la *Confédération* pure et simple.

Depuis 1848, la Suisse est un *Etat fédératif*, avec les trois ordres de pouvoirs.

L'*Assemblée fédérale* fait des lois qui régissent la Suisse entière. Elle se compose du *Conseil national* (167 députés) et du *Conseil des Etats* (44 députés). Le premier représente la *nation suisse* dans son ensemble ; le second, comme l'an-

cienne diète, comprend les représentants des cantons ou *Etats* fédérés. (Pour le reste, voir *Jeune citoyen*, page 185.)

ARITHMÉTIQUE. 1<sup>re</sup> division : *Calcul du capital*. En divisant l'intérêt annuel par le taux, vous obtenez le 1 %, c'est-à-dire la centième partie du capital. Le capital lui-même est égal à 100 fois le 1 %. Oral, page 50, n° 856 et suivants. Ecrit, page 50, n° 768 et suivants.

Elèves retardés : Reprendre les *nombres décimaux, addition et soustraction*. Oral, pages 16 et 17 ; écrit, pages 10 et 11.

#### Samedi.

ARITHMÉTIQUE. 1<sup>re</sup> division : *Calcul du temps*.

Oral, page 51. Ecrit, page 52, n°s 814 et 815.

Elèves retardés : *Multiplication des nombres décimaux*.

HISTOIRE ET INSTRUCTION CIVIQUE. Compte rendu.

RÉDACTION. Mise au net et critique.

GÉOGRAPHIE. *Cantons de Soleure et de Bâle*. Trait commun : Le Jura avec la Hasenmatt, le Weissenstein et les cols du Haut et du Bas-Hauenstein ; le Passwang. Au nord de la chaîne, la vallée du Rhin, au sud la vallée de l'Aar. Affluents du Rhin et de l'Aar. Le Bucheggberg. Les enclaves de Mariastein et de Petit-Lucelle. Bâle-Ville possède un petit territoire à droite du Rhin. Après cette étude serrée de la partie physique, faire repérer les localités, désigner les principales voies ferrées, etc.

LECTURE. Pages 50 et suivantes du *Jeune citoyen*.

E. VISINAND.

#### LE DESSIN LIBRE

L'enfant aime à dessiner ; c'est l'occupation favorite à laquelle il se livre en classe dès qu'il est inoccupé. Mais les dessins dont il couvre son ardoise et même, malgré défenses et punitions, les pages et ses livres et cahiers, ne sont que bien rarement la reproduction exacte des dessins qu'il a dû exécuter sous la direction de ses maîtres. Il aime à dessiner librement, à gribouiller du papier ; il n'est réellement heureux que s'il peut crayonner ce qui l'intéresse, dessiner les choses comme il les voit et exprimer ses pensées enfantines dans des dessins enfantins. Il en résulte le plus souvent des travaux qui pèchent contre les règles les plus élémentaires de la perspective, mais qui ne sont pas toujours sans valeur. On y trouve parfois des choses amusantes, des interprétations drolatiques, une fantaisie caricaturale portée à un très haut degré, des compositions, prodigieuses de naïveté sans doute, mais qui font preuve d'un esprit d'observation parfait.

Bien loin de chercher à restreindre chez le jeune enfant ce goût inné pour le dessin libre, le maître lui donnera de nombreuses occasions de l'affirmer et de le développer. Il lui demandera parfois d'illustrer quelques-uns de ses travaux ; les leçons de sciences naturelles, d'histoire, de géographie, de rédactions, les fables, les problèmes d'arithmétique même peuvent être des sujets de devoirs illustrés intéressants.

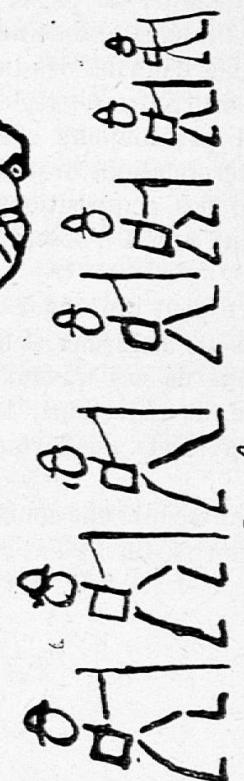
A titre d'exemple, voici comment des élèves de onze ans ont raconté une course scolaire Lausanne-Vernayaz-Salvan-La Creusaz-Salvan-les Gorges du Trient et retour. (Voir pages suivantes.)

J. M.

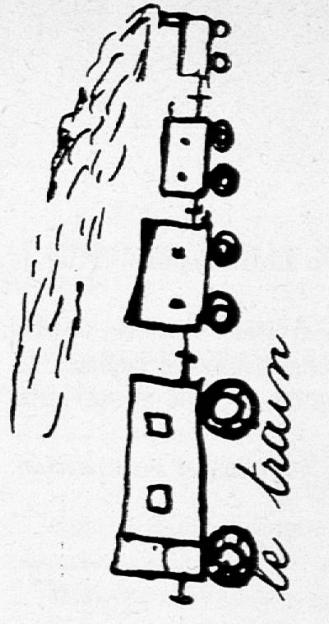
Course d'école Lausanne - Salvan - La Gruyère.  
27 juin 1912.



mon sac



au départ



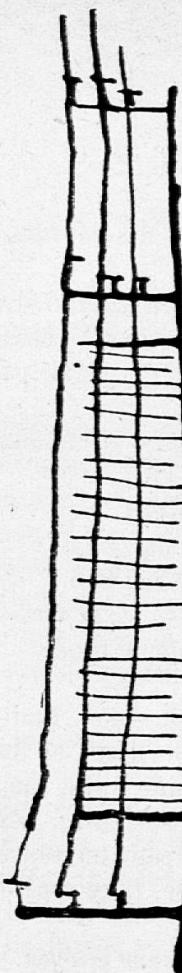
Déméteraz mangue le train

Ils vont à la gare

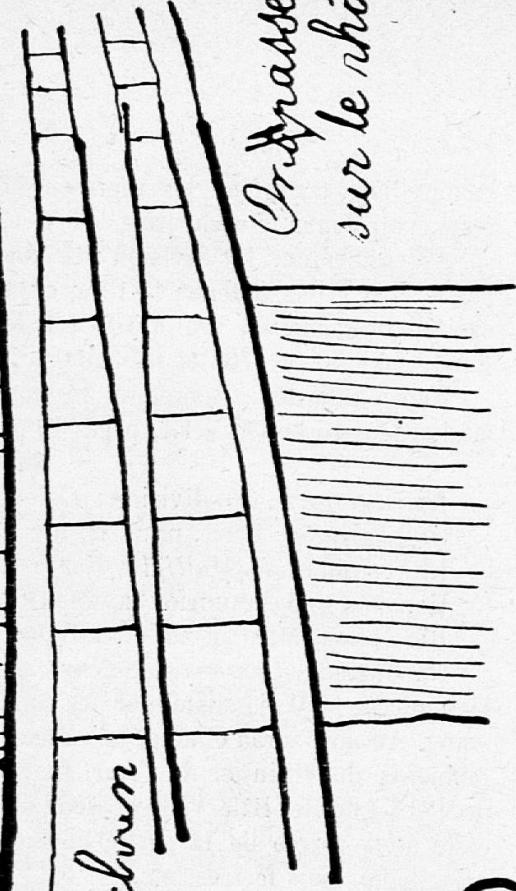


Guillod prend son chapeau

2



Salvan



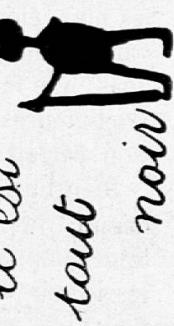
Orbrassé sur le rhône



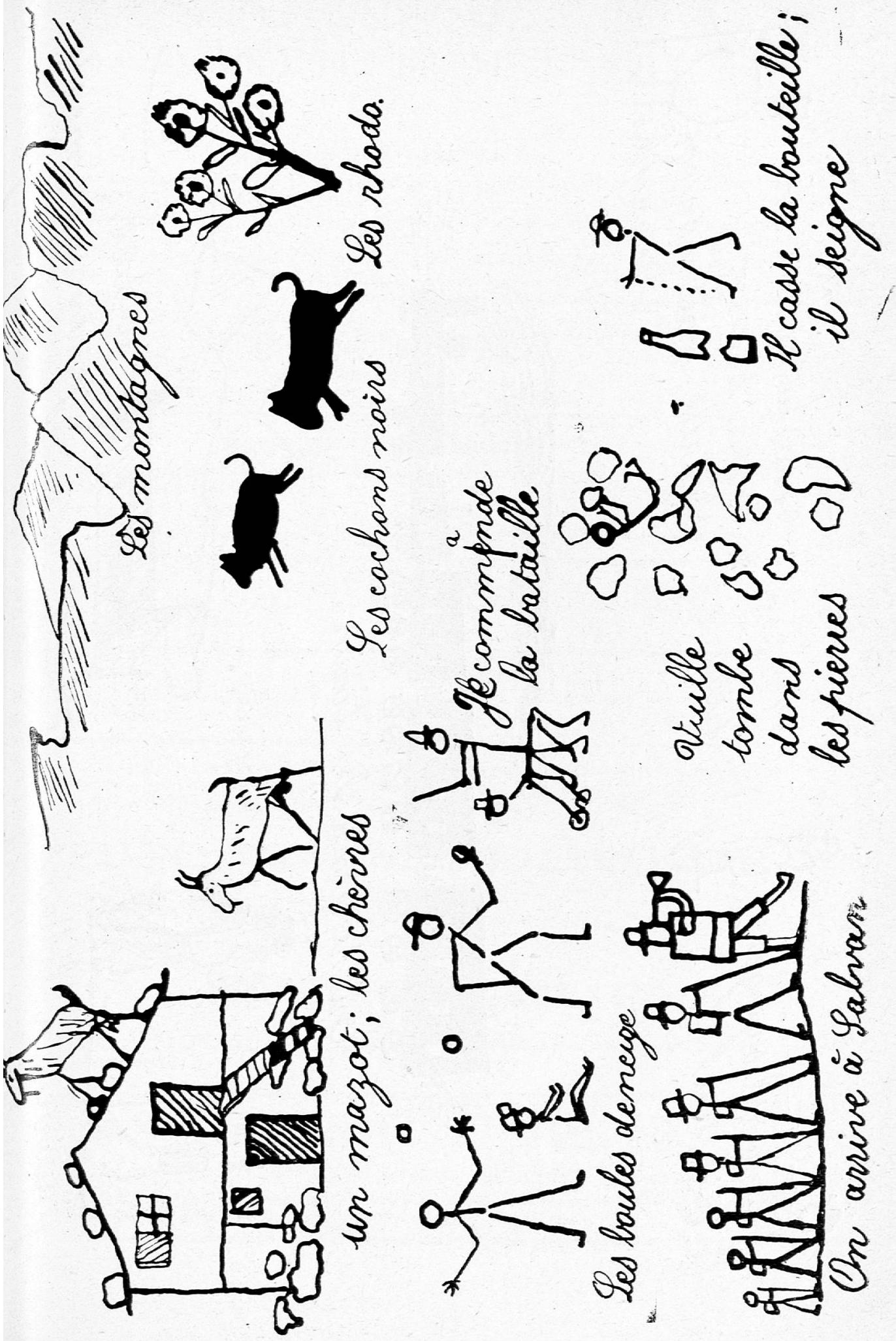
La Gruyère

La route avec 43 lacets

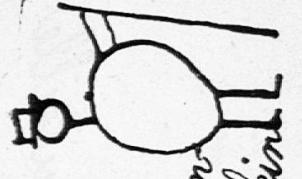
tout noir

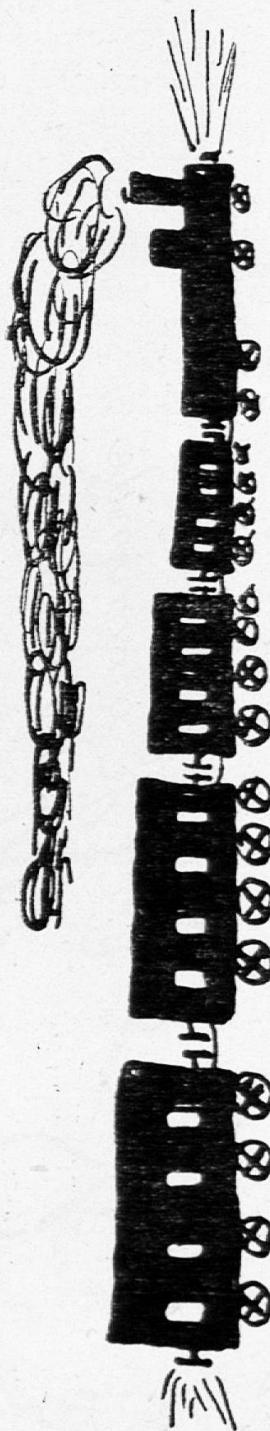


Déméteraz arrive  
avec le fourgon du direct;  
il est

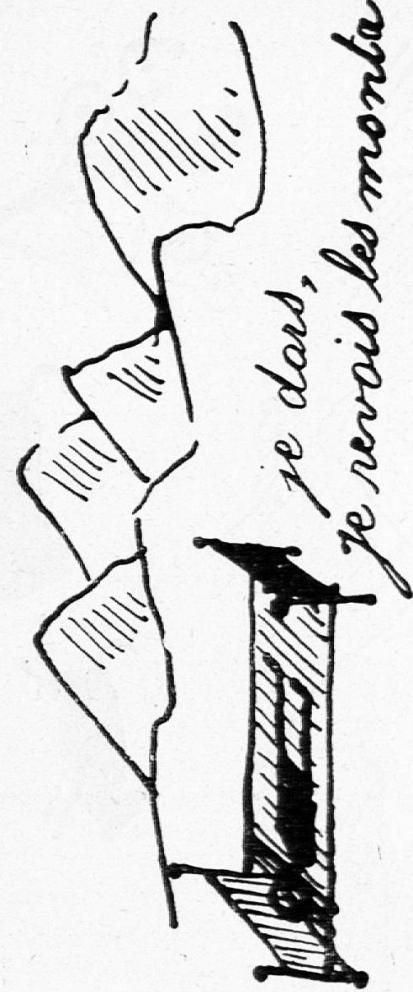


 dans les gorges,  
il tire, j'ai peur

 après la collation  
mon sac  est vide, mais mon ventre  
est plein !



On reprend le train



je dors,  
je revois les monta-  
gnes

j'arrive en boitant,  
maman m'attend

# VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

## Ecole primaires.

Les **augmentations de traitement pour années de service** dues au personnel enseignant primaire pour le 2me semestre 1912, peuvent être encaissées dès ce jour aux Recettes de district. Celles du district de Lausanne seront payables dès le 6 janvier à la Banque cantonale vaudoise, sur présentation de la dernière attestation d'années de service délivrée par le Département. La présentation de cette pièce sera formellement exigée ; les membres du personnel enseignant qui l'auraient égarée devront donc en demander un duplicata au Service de l'Instruction publique.

La **contribution pour 1912 à la pension de retraite primaire** sera perçue à cette occasion. Les membres du personnel enseignant primaire domiciliés dans le district de Lausanne et qui n'ont pas encore droit à l'augmentation verseront cette contribution à la Banque Cantonale.

## Enseignement secondaire.

Les **augmentations de traitement pour années de service** dues au personnel enseignant secondaire pour le 2me semestre 1912 peuvent être encaissées dès ce jour aux Recettes de district.

Celles du district de Lausanne sont payables à la Banque cantonale vaudoise.

Dans sa séance du 24 décembre 1912, le Conseil d'Etat a confirmé, à titre définitif, M. Aimé RAPIN, en qualité de maître de français, au collège et à l'école supérieure de Nyon.

Dans sa séance du 27 décembre le Conseil d'Etat a nommé M. E. Hartmann, à Lausanne, en qualité de maître de gymnastique à l'Ecole normale des institutrices et à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Lausanne.

Une vieille et renommée **Compagnie d'assurances contre les accidents** offrant les plus sûres garanties cherche parmi MM. les Membres du corps enseignant de la Suisse romande des

## agents capables.

Excellent conditions d'engagement.

De même une personne capable, expérimentée, connaissant bien la branche, et fut éventuellement engagée comme

## inspecteur

Place d'avenir. Adresser les offres sous **H 4625 à Haasenstein & Vogler, Lausanne.**

## ASSURANCE VIEILLESSE

subventionnée et garantie par l'Etat.

S'adresser à la **Caisse cantonale vaudoise des retraites populaires**, à Lausanne. Renseignements et conférences gratuits.

# MAISON

MAIER  
&  
CHAPUIS

*Rue du Pont*

Rez-de-Ch.. 1<sup>er</sup> et 2<sup>me</sup> Etage  
LAUSANNE

# MODÈLE

COMPLETS

PARDESSUS

COSTUMES ENFANTS

CAOUTCHOUCS

PÈLERINES

ROBES DE CHAMBRE

COSTUMES SPORT

## VÊTEMENTS SUR MESURE

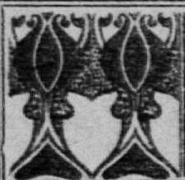
ESCOMPTE à 30 jours

10<sup>0</sup>  
0

aux Membres de la SPV.

## EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.



Vêtements confectionnés  
et sur mesure  
POUR DAMES ET MESSIEURS

## J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.  
Draperie et Nouveautés pour Robes.  
Linoléums.  
Trousseaux complets.

# **ÉTRENNES**

## **Les Machines à coudre**

# **SINGER**

# LES MACHINES A COUDRE SINGER viennent de remporter une **NOUVELLE VICTOIRE** en obtenant à l'Exposition universelle de

# **TURIN 1911**

## **DEUX GRANDS PRIX**

### (LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES)

## Aux Expositions universelles de

**PARIS**      **St-LOUIS**      **MILAN**      **BRUXELLES**  
**1878-1889-1900**      **E. U. A. 1904**      **1906**      **1910**

les plus hautes récompenses déjà obtenues.

### Derniers perfectionnements.

Machines confiées à l'essai. Prix modérés. Grandes facilités de paiement

# COMPAGNIE SINGER

### *Direction pour la Suisse :*

Direction pour la Suisse :  
Rue du Marché, 13, GENÈVE

## Seules maisons pour la Suisse romande :

**Bienne**, rue de Nidau, 43.

Ch.-d.-Fonds r. Léon.-Robert 37.

Delémont, rue des Moulins, 1.

Fribourg, rue de Lausanne, 64.

## Lausanne Casino-Théâtre

## Martigny, maison de la Poste.

Montreux, Grand'rue, 73

### Neuchâtel, rue du Sevons-

Nyon, rue Neuve, 2

Vevey, rue du Lac, 11.

## Verdon, vis-à-vis du Pont-Gleyre.

# Editions FËTISCH, Frères (S. A.)

## à Lausanne

### L'ORPHEON

#### chœurs à 2 et à 3 voix égales à capella

Doret, G., Les Glaneuses à 2 voix. — .25	Lauber, E., Douze chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . . — .50
Lauber, E., La Terre Helvétique, à 3 voix . . . . . — .25	Cornelius, P., 3 chants de Noël, 1 et 2 voix . . . . .
Plumhof, H., Les Alpes, à 3 voix. — .25	Kling, H., Dix chants de Noël — .20 (I volume) 1 et 2 voix . . . . . — .25
Roux, G., Une voile sur le Léman à 2 voix . . . . . — .25	— Dix chants de Noël (II volume) 1 et 2 voix . . . . . — .25
Grunholzer, K., Je m'en remets à Dieu, à 2 voix . . . . . — .25	— Dix chants de Noël (III volu- me) 1 et 2 voix . . . . . — .25
Schnyder, Ch., Nostalgie, à 2 voix — .25	Mozart-Kling, Excursion, à 2 voix — .50
” Chanson printanière à 2 voix. . . . . — .25	Kling, H., Marche des pinsons, à 2 voix . . . . . — .50
Harnisch, A., Vœux de nouvelle année . . . . . — .25	Weber-Kling, 4 chœurs d'Euryan- the : No 1. Les examens, à 2 voix
Grunholzer K., Lumière de Noël, à 2 voix, . . . . . — .25	No 2. Les promotions, à 3 voix . . . . . 1.—
Meister, C., O sainte nuit, 2 voix — .25	No 3. Le départ, à 3 voix.
Uffoltz, P., Cloches, sonnez, à 2 voix . . . . . — .25	No 4. Dans la forêt, à 3 voix
Grunholzer, K., Gloire à Jésus, à 2 voix . . . . . — .25	Rsini-Klisong, Jour charmant, à 2 voix . . . . . — .50
North, C. Paix sur la terre, 2 voix — .25	Cosson, A., Petit enfant Jésus. (Noël) 1 ou 2 voix . . . . . — .50
Grunholzer, K., Noël, à 2 voix. — .25	Rousseau, J., Noël des bûcherons, à 3 voix . . . . .
Mayor, Ch. Alouette légère, à 3 voix . . . . . — .25	— O Christ ! Tu sors de la pous- sière. (Chant de Pâques), à 3 voix . . . . . — .50
de Faye-Jozin, F., La chanson du vieux moulin, à 2 voix. — .50	Kling, H., Le Cor des Alpes. (Mé- lodie suisse populaire) à 2 voix — .25
— Le même, à 3 voix . . . . . — .50	Pahud, G., Chant de Noël à 3 voix — .50
Rousseau, J., Le Jour de Noël, à 3 voix . . . . . — .25	Sourilas, Th., Petits enfants (Ber- ceuse) à 2 voix . . . . . — .50
même à 2 voix . . . . . — .25	— Le Bois en fête, à 3 voix . . . . . — .50
— Voici Noël, à 3 voix . . . . . — .25	Beethoven-Kling, Plaisir champê- tre, à 2 voix . . . . . — .30
même à 2 voix . . . . . — .25	— Activité, à 2 voix . . . . . — .30
— Joie de Noël, à 3 voix . . . . . — .25	Grandjean, S., Ainsi va la vie, ainsi va le temps (Ritournelle pour 2 chœurs d'enfants, à 2 voix . . . . . — .50
même à 2 voix . . . . . — .25	Gluck-Sauvrezis, Armide : Air de la Naiade, à 3 voix. . . . . — .50
— Pourquoi ces chants de Noël ? à 3 voix . . . . . — .25	— — Orphée, Romance, à 3 voix — .50
— Le sapin de Noël, à 3 voix . . . . . — .25	Masini, F.-Kling, Le Lac de Genè- ve, à 2 ou 3 voix . . . . .
même à 2 voix . . . . . — .25	Kling, H., Les Tziganes (Chœur ou Duo sur de célèbres danses hongroises, à 2 voix . . . . . — .50
— Noël, te voilà de retour, à 3 voix . . . . . — .25	
— Noël, le ciel est bleu, à 3 voix — .25	
— Voici Noël, ô douce nuit, à 3 voix . . . . . — .25	
— Pourquoi, petit enfant, 3 voix — .25	
— Chantons tous Noël, à 3 voix. — .25	
même à 2 voix . . . . . — .25	
Denéréaz, C. C., recueil de 42 chants populaires, à 3 voix égales. . . . . — .30	

~~~~~ Envois à l'examen ~~~~

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLIX<sup>me</sup> ANNEE. — No 2.



LAUSANNE — 11 janvier 1913.

# L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ECOLE ROMAINE)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : *Abonnements et Annances* :

**JULES CORDEY**

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne.  
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux No II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : A. Dumuid, instituteur, Bassins.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : L. Quartier, instituteur, Boudry.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**



## **SUPERBE PRIME**

**aux abonnés et lecteurs de l'EDUCATEUR**

### **La Fuite de Charles-le-Téméraire**

Planche de 70/100 cm. en 10 couleurs.

**Admirable reproduction du tableau de EUGÈNE BURNAND.**



Les abonnés et lecteurs de l'**Educateur** peuvent obtenir cette belle gravure **au prix de l'abonnement de 5 fr.** (8 fr. jusqu'ici en librairie), plus 30 centimes pour frais d'emballage soigné et de port.

Adresser les commandes avant le 20 janvier à l'Administration de l'**Educateur**, Lausanne. Les envois seront faits contre remboursement par Säuberlin & Pfeiffer, Vevey.

---

DANS BONNE

## **FAMILLE FRANÇAISE**

on prendrait des jeunes filles désirant suivre les écoles renommées supérieures ou primaires. — Confort, piano, surveillance et bons soins assurés. — Références. — Prix modéré.

**S'adresser à Mme ROLLAND,**  
**69, avenue du Léman, 69, LAUSANNE**

LIBRAIRIE PAYOT & C<sup>ie</sup>

G. HAYWARD (père), prof. de cuisine, Lausanne

## COURS DE CUISINE

### I. MANUEL DE CUISINE

à l'usage des Cours professionnels, Ecoles ménagères, Pensionnats et Maîtresses de maison. Contenant plus de 600 recettes pratiques et clairement exposées.

In-8°, cartonné, 4<sup>me</sup> édition, revue et augmentée. . . . . 3.50

### II. GUIDE CULINAIRE

Etude plus développée et raisonnée de la bonne cuisine actuelle, s'inspirant des principes d'alimentation rationnelle préconisés par la médecine et l'hygiène, et faisant suite au *Manuel de cuisine*.

Un volume in-8° cartonné, 1<sup>re</sup> édition . . . . . 4.—

Ces deux ouvrages culinaires récemment parus se complètent l'un l'autre et constituent un **Cours de cuisine pratique absolument complet**.

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, s'inspirant des besoins réels de nos ménagères, maîtresses de maison et Ecoles ménagères, a conçu ses deux traités dans un esprit pratique qui les distingue heureusement des manuels trop compliqués des cuisiniers français.

## Cordonnerie de la Louve

J. REGAMEY & MARENDAZ

Téléphone 3995 8, rue de la Louve, 8 Téléphone 3995

**CHAUSSURES** : Confections en tous genres sur mesure

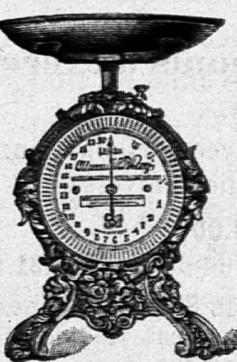
SE CHARGE DE TOUTES REPARATIONS SOIGNÉES DE CHAUSSURES ET CAOUTCHOUCS

Service à domicile — *dans les 24 heures* — Service à domicile

**Max Schmidt & C<sup>ie</sup>**

24 et 25, Place Saint-Laurent — Terreaux, 2

**LAUSANNE**

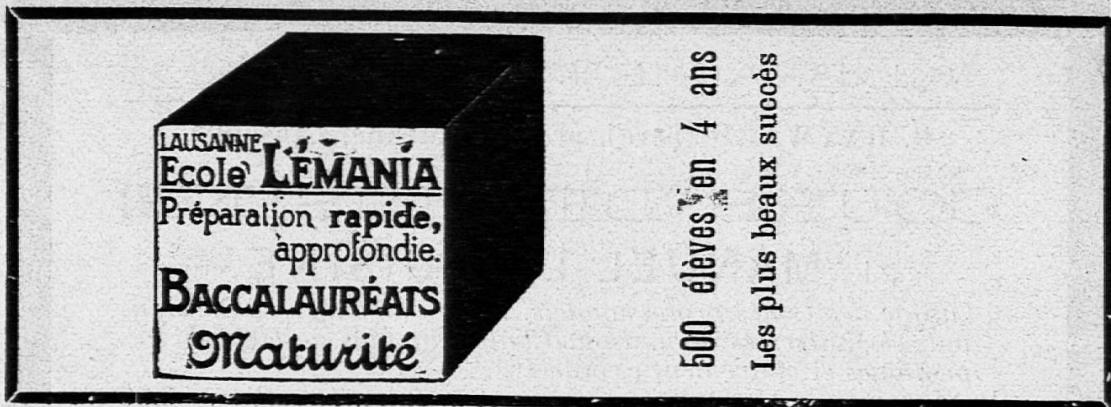


**Articles de Ménage**

*Email, - Nickel, - Trimétal, - Aluminium*

Nattes, Brosserie, Coutellerie.

**Appareils de Chauffage.**



## AVIS DE LA GÉRANCE

**Nous prions instamment tous nos abonnés de bien vouloir verser, d'ici au 10 février, le montant de leur abonnement pour 1913, au compte de chèques postaux N° II 125. Chacun profitera, nous en sommes sûr, de ce mode de payement facile, commode, économique et progressiste.**

**A partir du 10 février, nous nous couvrirons par remboursement postal.**

**Le Gérant : J. CORDEY.**

## PHOTOGRAPHIE C. MESSAZ

**Rue Haldimand, 14, LAUSANNE**

**Spécialités :** Portraits, poses d'enfants, groupes de famille et de sociétés.

L'atelier est ouvert tous les jours; le Dimanche de 9 h. à 4 h.

*Téléphone 623. — Ascenseur.*

**Prix modestes.**

**Prix modestes.**

## Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine à ZURICH

**Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.**

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

**Excédent total disponible plus de fr. 16.343.000.**

**Fonds total plus de fr. 128.352.000. Assurances en cours plus de fr. 253.231.000.**

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine,